



Le SICTAME vous informe

www.sictame-unsatotal.org



Elections CE et DP : 2^{ème} tour le 26 juin pour les Cadres

**Ne vous laissez pas abuser par ceux qui chantent faux
et soutenez le SICTAME, pour que vive la démocratie !**

Pourquoi un 2^{ème} tour ?

Au 1^{er} tour des élections CE/DP dans le collège Cadres à Paris, le quorum n'a pu être atteint, à quelques voix près, obligeant à l'organisation d'un 2^{ème} tour. En CE, par exemple, 1463 voix ont été valablement exprimées, alors que le quorum était de 1475 : il manquait donc 12 voix ; alors qu'une vingtaine de votes par correspondance n'ont pu être pris en compte, faute de signature sur l'enveloppe.

Plusieurs jours avant les élections, la CFDT a refusé tout assouplissement de la règle, qui aurait permis de prendre en compte ces enveloppes non signées dont l'authenticité ne posait guère problème. Elle est donc malvenue de parler de « taux de participation désastreux » et d'en appeler au « vote électronique » en mettant de plus en cause le SICTAME. On sait qu'une majorité de syndicats est pour l'instant hostile au vote électronique, tant sont nombreux les problèmes posés et faibles les garanties apportées, le Tribunal de Courbevoie ayant de plus tranché et jugé que « *le vote électronique est illégal dans l'UES Amont* ».

Pourquoi 5 listes syndicales au 2^{ème} tour au lieu de 6 au 1^{er} tour ?

Les résultats du 1^{er} tour font apparaître le SICTAME en fort progrès. C'est lui qui progresse le plus, avec 38,2% des suffrages globaux et 45,5% chez les Cadres. Le SICTAME est 1^{er} partout : chez les Cadres, chez les OETAM, à Paris et à Pau ; reconnaissance explicite par le personnel de l'implication de ses militants et des efforts qu'ils déploient pour le personnel et l'entreprise. Merci encore à tous !

Dans le collège Cadres à Paris, si le quorum avait été atteint, le SICTAME gagnait 1 nouveau siège ; siège qui, en revanche, est perdu si l'on additionne les voix de la CFE-CGC et de la CFTC. C'est la raison de la fusion, au 2^{ème} tour, des listes CFE-CGC et CFTC en une liste baptisée L.O.U, que nous qualifierons de Liste Opportuniste d'Union, puisque son but réel est de ravir un siège au SICTAME et non pas de défendre un programme commun aux 2 syndicats, dont on voit mal ce qu'il pourrait être, tant sont différentes leurs approches sur bien des sujets (salaires, QFA, mutuelle par exemple). Aux électeurs de décider s'ils se laissent ainsi forcer la main !

Où est la vérité ?

Le dénigrement systématique de certains à l'encontre du SICTAME n'a échappé à personne.

En particulier, venant de CFE-CGC et CFTC, pourtant bien mal placés pour se poser en donneurs de leçons, avec leur peu d'implication, tant en DP qu'en CE, et le peu de cas qu'ils font de la démocratie.

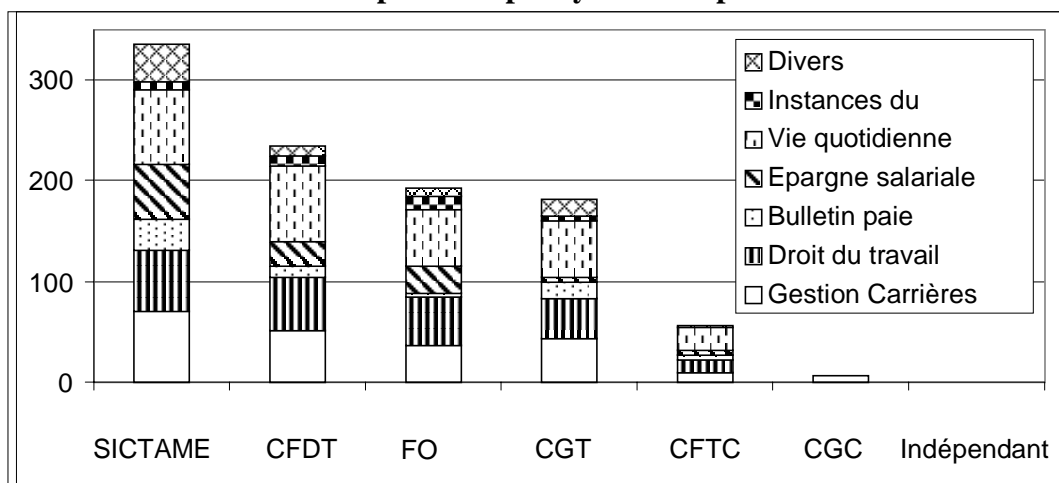
Tel candidat de cette liste, qui préside actuellement la Commission Handicapés, n'a jamais réuni sa commission tout au long du mandat écoulé ; en tant qu'élu DP indépendant il n'a posé aucune question en 2 ans. Quant aux élus CFE-CGC, ils n'ont posé que 6 questions en 2 ans et encore 4 d'entre elles concernaient l'élu qui les posait ! En réunions CE, en moyenne ils ne disposent que de 2 de leurs 3 voix, tant sont peu assidus leurs élus. Même la CGT se plaint dans sa profession de foi de « *l'absentéisme dans les instances...de quelques organisations syndicales* », de « *l'absence régulière des élus CGC* » et de CFTC absente des commissions.

Le SICTAME est très respectueux de l'expression du personnel, son souci est d'associer l'ensemble des élus en tenant compte de leur représentativité et des talents disponibles. Tel n'est pas le cas de la CFE-CGC à l'UES Aval - Michelet où, disposant d'une majorité absolue, elle a confisqué tous les postes (*Secrétaire, Trésorier, toutes les Présidences de commissions, ...*) à son seul profit en écartant tous les autres élus CFDT et SICTAME.

Il n'est pas dans les habitudes du SICTAME de dénigrer les collègues syndicaux, mais l'opération vérité s'avère nécessaire face à des propos déloyaux et à des partenaires qui s'avancent masqués... d'un loup.

La vérité des chiffres :

De mai 2005 à avril 2007, à l'UES Amont Paris,
vos élus Délégués du Personnel ont posé 1007 questions.
En voici la répartition par syndicat et par thème :



Le SICTAME a un véritable programme,

qu'il s'agisse de l'entreprise, du contrat social, du CE ou des œuvres sociales. Pour plus de détails, consultez les professions de foi CE et DP du SICTAME-UNSA, qui accompagnent le matériel de vote adressé à votre domicile, ou bien, visitez notre site : www.sictame-unsatotal.org

VOTEZ pour les Candidats présentés par le SICTAME-UNSA !

Le syndicat qui parle vrai et clair

